



**Samedi 24 juin 2023
14h à 19h**

**Auditorium
de l'Hôtel de Ville**

**5 rue Lobau
75004 PARIS**

Le coup d'Etat du 27 juin 1973 en Uruguay a été le point de départ d'une dictature de 12 ans. Dans ce petit pays de 3 millions d'habitants, il y a eu plus de 10 000 prisonniers politiques, systématiquement torturés, 197 disparitions forcées, 122 assassinats politiques et des appropriations d'enfants, comme dans les autres pays associés à l'époque par le Plan Condor (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili et Uruguay) sous l'égide des Etats-Unis. 380 000 uruguayens ont été contraints à l'exil.

Au retour de la démocratie, la « loi de caducité de la prétention punitive de l'Etat » de 1986 a empêché la poursuite des criminels responsables des atrocités. En 2011, une « Loi de rétablissement de la prétention punitive de l'Etat » ouvre la voie au jugement de crimes commis pendant le terrorisme d'Etat, mais la justice avance très lentement.

Actuellement en Uruguay, les nostalgiques de la dictature disposent d'appuis à tous les niveaux de l'Etat. Le parti d'extrême droite Cabildo Abierto créé par d'anciens militaires fait partie de la coalition conservatrice au pouvoir depuis 2020. Il revendique l'impunité et multiplie les initiatives en ce sens, cherchant à imposer une réécriture de l'Histoire récente et une victimisation des tortionnaires. Il bénéficie de soutiens politiques dans tous les partis de la majorité actuelle.

Les instances juridiques internationales, CIDH et Comité contre les Disparitions Forcées de l'ONU, ont à plusieurs reprises appelé l'Etat uruguayen à respecter les normes du Droit International qui imposent la recherche de la vérité, la justice, la mémoire et les garanties de non-répétition des crimes contre l'Humanité.

Dans ce colloque, on rappellera certains faits de ces 50 années pour mesurer le chemin parcouru et celui qu'il reste à faire.

Le colloque, organisé par l'association ¿Dónde Están ?-France est présidé par Mme Geneviève Garrigos, conseillère de Paris



Association Donde Estan ?-Où sont-ils ?
21ter rue Voltaire 75011 PARIS
e-mail : dondestan.paris@gmail.com
Facebook : Donde Estan Francia

PROGRAMME

13h45-14h15

Accueil

14h15

Présentation du Colloque :

Elena Salgueiro, présidente de ¿Dónde Están?

14h20

Ouverture du Colloque :

Geneviève Garrigos, Conseillère de Paris

14h 30

Table ronde 1 : Coup d'Etat et résistances

Modérateur : Fabien Cohen, secrétaire général de France Amérique Latine

- **José Olivera**, président de la Fenapes, syndicat de l'enseignement uruguayen membre de la centrale syndicale Pit-CNT

« Le rôle des syndicats dans la résistance à la dictature et dans la défense des Droits Humains en Uruguay »

- **Zelmar Michelini**, journaliste, ancien dirigeant étudiant et réfugié politique uruguayen en France

« Le contexte historique du coup d'Etat du 27 juin 1973 en Uruguay »

15h10

Table ronde 2 : Exil et solidarités

Modératrice : Véronique Brocard, journaliste

- **Guillermo Dighiero**, médecin, chercheur en biologie, ancien réfugié uruguayen en France et ancien ambassadeur d'Uruguay en France.

« Une trajectoire personnelle, politique et professionnelle marquée par la dictature, entre deux pays : l'Uruguay et la France »

- **Leonel Harari**, ancien prisonnier politique et réfugié uruguayen en France

« Les collectifs franco-uruguayens de dénonciation du terrorisme d'Etat et de l'impunité en Uruguay et la solidarité française »

- **Marita Ferraro**, enseignante-chercheuse à l'Université Grenoble-Alpes, écrivaine, ancienne prisonnière politique et réfugiée uruguayenne en France

« Exil, exils »

16h Melani Luraschi (voix) et Omar Espinosa (guitare)

16h15-16h30 : PAUSE

16h30 :

Table ronde 3 : Justice et Impunité

Modératrice : Niki Siampakou, juriste, chercheuse au International Centre for Counter Terrorism /TMC Asser Institute, La Haye (NL)

- **Aua Baldé**, juriste, spécialiste en Droit international des Droits Humains, présidente du Groupe de Travail sur les Disparitions Forcées de l'ONU
« Observations préalables du groupe de travail de l'ONU sur les disparitions forcées lors de la préparation de la visite en Uruguay en juillet 2022 »

- **Martín Fernández**, avocat de victimes du terrorisme d'Etat, membre de l'Institut IELSUR, enseignant-chercheur en Droit Pénal à l'Université de la République (Udelar, Montevideo), a porté plusieurs affaires devant la Cour Interaméricaine des Droits Humains (*participe en visio-conférence depuis Montevideo*)
« Le jugement « Maidanik et autres » par la Cour Interaméricaine des Droits Humains »

- **Pablo Chargoña**, avocat de victimes du terrorisme d'Etat, coordonnateur de l'équipe juridique de l'Observatorio Luz Ibarburu (OLI), expert auprès de la Cour Interaméricaine des Droits Humains (CIDH)
« L'évolution de l'impunité des crimes du terrorisme d'Etat en Uruguay depuis 2013 »

17h30 Groupe Huenuman : Boris Rojas Oyanedel (flûte traversière, quena, voix) et Fernando Roa (guitare, basse, voix)

17h40 :

Table ronde 4 : Coordination répressive et Justice transnationales

Modératrice : Lauriane Bouvet, membre du Conseil de ¿Dónde Están?

- **Francesca Lessa**, enseignante chercheuse en Etudes Latino-Américaines et développement international à l'Université d'Oxford (UK).
« La coordination répressive transnationale du Plan Condor »

- **Aurora Meloni**, partie civile dans le « procès Condor » de Rome qui a porté devant la justice italienne en 1999 des crimes contre l'humanité commis contre des victimes d'origine italienne. Le jugement définitif, en 2021 a condamné à perpétuité 14 répresseurs.
« Le Procès Condor de Rome (1999-2021) »

- **Sophie Thonon**, avocate spécialiste des droits humains et présidente déléguée de France Amérique Latine

« Justice française : justice restreinte mais justice active »

18h40 : Conclusion du Colloque par Mme Geneviève Garrigos

19h -20h : Apéritif